



## Demande de renseignements sur le droit des cadres aux forfaits

Par **nathalie**, le **19/02/2008** à **13:57**

bonjour  
je suis cadre aux forfaits dans notre société nous sommes en jours et non en heures  
depuis plusieurs temps ma hiérarchie me fait une grosse pression sur mes horaires  
Je ne comprend pas c'est ce qu'ils ont le droit ?

Par **citoyenalpha**, le **27/02/2008** à **05:16**

Bonjour!  
Si vous êtes au forfait jours on ne peut vous mettre la pression sur le nombre d'heures. On ne peut pas avoir le beurre l'argent du beurre et on connaît la suite lol  
Bien après qu'un dirigeant mette la pression sur ses cadres ce n'est pas inhabituelle. L'important pour un cadre est de remplir ses objectifs. Alors tant que vous vous donnez les moyens de les atteindre... laissez parler... Si ça les déstresse  
En résumé l'important est de remplir ses objectifs pour un cadre et de respecter le nombre de jours de présence (bien évidemment quand on est au forfait jour)  
Restant à votre disposition